



LES ECHOS



EDITO

Il est toujours plus agréable de vivre dans une commune dynamique que sur un secteur délaissé pour son manque d'attractivité.

A Saint Maurice, l'économie, l'emploi, le commerce, l'habitat sont dans une spirale positive.

Bien que contrainte dans ses limites territoriales, notre commune réussit à attirer plus d'habitants, plus de clients pour nos commerces, plus d'investissement dans nos entreprises qui grossissent et embauchent. Le secteur du sport et du loisir lui aussi est en expansion ; avec la mise en service du pétanodrome et la venue probable du multiplexe du groupe CGR et ses dix salles de cinéma, Saint Maurice se positionne comme le pôle de loisirs de la CCMP. Pas de nouvelles parcelles en zone industrielle, mais 3 entreprises demandeuses d'extension de leurs bâtiments de production ; nous ferons le maximum pour leur permettre de se développer. Boulangerie, fleuriste, aujourd'hui aux mains de nouveaux propriétaires, nos commerces font mieux que de survivre, et cela grâce à vous Mauriciens.

Alors continuons à privilégier la proximité, la dynamique de nos territoires est entre vos mains.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



ZOOM SUR EN PAGE 2



© O.B.S.M, un club qui évolue avec la commune

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 6

- © Retour sur le conseil municipal du 28 avril 2016
- © Commémoration du 8 mai 1945
- © Réunion publique cité Toray
- © A la mairie ...
- © Plan canicule 2016
- © Mix'Âges

VIE ASSOCIATIVE PAGES 7 A 9

- © Le foyer Saint-Maurice
- © Le Club Amitié Loisirs
- © Les jeunes sapeurs pompiers
- © Le CT Dombes
- © Artemis
- © Saint-Maurice Tennis

VIE PRATIQUE PAGES 9 A 10

- © Swing sous les Etoiles
- © CAF Etudiants
- © Des commerces pour vivre ensemble
- © Agenda
- © Etat-civil
- © Arrêté préfectoral - moustique tigre
- © Permanences des élus

OLYMPIQUE BOULES SAINT MAURICE, UN CLUB QUI A ÉVOLUÉ AVEC LA COMMUNE

Entretien avec Didier Devise président.

OBSM, un club pilier des associations sportives de la commune, né à une époque où le lien social se tissait souvent à travers la pratique du sport. Il nous a semblé intéressant de revenir sur sa création, son fonctionnement, son palmarès, et son organisation.



Didier DEVISE, pouvez-vous nous faire un petit historique de la création de l'Olympique Boules Saint Maurice, un club qui a traversé les décennies, avec aujourd'hui un palmarès impressionnant ?

La création du club remonte à 1931. A cette époque, l'usine de la Soie venait de s'installer, les ouvriers arrivaient en grand nombre, des cités se construisaient pour les accueillir avec leurs familles, tout était à faire aussi du point de vue des loisirs et du lien social, on ne parlait pas encore du « vivre ensemble », mais en fait c'était de cela déjà dont il s'agissait. Sous l'impulsion de la direction de l'usine, des clubs sportifs se sont créés, notamment le club qui s'appelait alors « La Boule de la Soie ».

Donc création en 1931, puis ensuite quel a été le chemin parcouru ?

Le club s'installe dans les locaux de la rue Pasteur, où il restera plus de 60 ans. A sa tête se sont succédé, huit présidents :

Le président fondateur est M. Noël CATTELIN, président de 1931 à 1953. M. Marius CATTELIN lui a succédé de 1953 à 1954. De 1954 à 1963, il y a eu une présidence alternée entre M. Constant SABY et M. René LEPARENTHOËN. Ensuite, M. Jean-Pierre BOUVIER a assuré cette charge de 1963 à 1981, puis M. Roland MICHELI de 1981 à 1994. En 1994, M. Maurice DEVISE a eu en charge la présidence jusqu'en 2001, année où j'ai pris la suite jusqu'à aujourd'hui.

En 1954, pour la première fois, une équipe du club participe aux championnats de France 3ème division. En 1975, une équipe participe aux championnats de France 2ème division. En 1958, une équipe du club est pour la première fois championne de l'Ain. Mais il y a eu beaucoup d'autres heures de gloire au sein du club, notamment des participations en 2ème division, il



suffit de voir le nombre impressionnant de coupes qui figurent à son palmarès dans la salle de détente.

Plus près de nous, on peut citer 2002, année où le club a organisé la demi-finale du championnat de France National 3 en club sportif. 2010 Sébastien FONTAINE est champion de l'Ain de 4ème division. 2013, Christophe BOSSON est champion de l'Ain. 2012, 2013, 2014, le club est 3 fois champion de la coupe de l'Ain de l'Avenir (jeunes).

En 1995, le club s'installe au forum des sports, il est doté d'un boulodrome couvert de huit jeux, plus douze jeux en extérieur, avec les équipements modernes que l'on connaît.

Du point de vue fonctionnement, pouvez-vous m'expliquer brièvement votre organisation ?

Un comité directeur de 13 personnes prend les décisions et organise le fonctionnement, pendant qu'un centre de formation prépare les plus jeunes à succéder à ceux qui ont fait la gloire du club.

Le bureau se compose d'un président, 2 vice-présidents Mrs. MILLET Bernard et GUICHARDON Robert, 1 trésorier M. LATOUR Louis, 1 trésorier adjoint M. LASKA André, 1 secrétaire Mme MIRIBEL Céline, 1 secrétaire adjoint M. FONTAINE Sébastien.



L'équipe de 2è Division avec son président.

Le club compte 85 adhérents

Nous organisons chaque année dix concours comptant pour le classement national, dont 1 Grand Prix de 2ème division.

Du point de vue sportif, aujourd'hui 3 équipes sont engagées en 2ème division, dont 1 équipe féminine.

Didier DEVISE, en tant que président, quels sont vos souhaits pour le club ?

Aujourd'hui l'association a trouvé un bon équilibre. Le sport Boules a retrouvé la place qu'il mérite parmi les autres disciplines sportives. Je souhaiterais que les équipes se maintiennent en national, qu'il y ait toujours plus de participations au championnat de France, et que les équipes nous ramènent des titres dans toutes les catégories. Mon autre souhait, ce serait d'avoir un effectif plus étoffé.

Le club est joignable pour tous renseignements à : o.b.s.m@free.fr

Didier Devise, merci d'avoir bien voulu nous consacrer un peu de votre temps pour faire connaître votre club, et peut-être faire de nouveaux adeptes du Sport Boules parmi les habitants de Saint Maurice.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

○ Le compte rendu du conseil précédent est adopté à la majorité 24 voix pour et une abstention

○ Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

○ Tirage au sort des jurés d'assise

Monsieur le Maire propose de réaliser ce tirage au sort le 2 mai 2016 à 19h30 en salle du conseil municipal, en présence des élus disponibles. Séance ouverte au public, une information est communiquée par les biais des panneaux d'affichage de la commune.

○ AFFAIRES GÉNÉRALES

● Modification des statuts de la communauté de communes
Motivée à la fois par une évolution des compétences de la collectivité (voirie, gymnases...), une évolution des compétences prochainement rendues obligatoires par les lois NOTRe du 7 août 2015 et MAPTAM du 27 janvier 2014, ainsi que l'inscription de nouvelles compétences inscrites dans le plan pluriannuel d'investissement 2016 - 2021

La délibération est adoptée à l'unanimité.

● Dénomination nouvel espace public - Esplanade Denis Papin
La délibération est adoptée à l'unanimité.

○ URBANISME

● Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les secteurs du PLU susceptibles d'accueillir de nouvelles opérations d'aménagement à vocation principale d'habitat sont :

les deux zones 1AU du Mas des André Ouest et du Mas Rolland
les trois zones 2AU des Gravelles, des André et des Ranches.

La commune souhaite lever un frein au développement maîtrisé de son urbanisation.

M. PERNOT indique au conseil municipal qu'il ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

● Avis sur le projet de régularisation des plateformes de valorisation des déchets sur les communes de Décines-Charpieu et Vaulx-en-Velin

Le conseil municipal ne formule aucun avis.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

● Approbation de l'avant-projet détaillé du projet de mise en accessibilité de la mairie et de son financement.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec le cabinet CAP ARCHITECTURE, devant permettre la mise en accessibilité de la mairie.

Le montant total de travaux est estimé à 706 800 € TTC. Des demandes de subventions seront adressées au Département de l'Ain, ainsi qu'auprès des services de l'État au titre de la mise en accessibilité et la rénovation thermique.

La délibération est adoptée à la majorité 21 voix pour et 4 abstentions

○ ASSAINISSEMENT

● Travaux de réhabilitation des réseaux de la cité Toray et du Chemin du Pilon

La délibération est adoptée à l'unanimité. Prochaines réunions du conseil municipal le 26 mai et le 30 juin 2016 à 20h30

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune, onglet : Vie municipale / Le conseil municipal / comptes-rendus. Vous pouvez également vous le procurer sur simple demande en Mairie.

○ FINANCES

● Approbation du compte de gestion 2015 - service principal de la commune

La délibération est adoptée à la majorité 22 voix pour et 3 abstentions.

● Approbation du compte de gestion 2015 - service annexe de l'assainissement

La délibération est adoptée à l'unanimité.

● Approbation du compte administratif 2015 - service principal de la commune

Monsieur le Maire ne pouvant prendre part au vote, celui-ci quitte la salle et laisse temporairement la présidence de la séance à Mme GUILLET.

La délibération est adoptée à la majorité 21 voix pour et 3 abstentions (

● Approbation du compte administratif 2015 - service annexe de l'assainissement

La délibération est adoptée à l'unanimité.

● Affectation du résultat 2015 - service principal de la commune

La délibération est adoptée à la majorité 22 voix pour et 3 abstentions.

● Affectation du résultat 2015 - service annexe de l'assainissement

La délibération est adoptée à la majorité 23 voix pour et 2 abstentions.

○ PERSONNEL

Création d'emplois saisonniers - Filière animation - ALSH - Été 2016

La délibération est adoptée à l'unanimité.

○ DIVERS

● Poursuite de la démarche d'élaboration du projet de Parc Naturel Régional de la Dombes

Ce point, initialement non prévu, est ajouté en début de séance à l'ordre du jour de la réunion, à la demande du maire et après approbation du conseil municipal.

Le nouveau Président de la région Rhône-Alpes-Auvergne souhaite mettre en œuvre, en lieu et place de la démarche initiée, un programme « sur mesure », avec des aides régionales, sans apporter de plus amples éléments d'informations.

Le conseil municipal demande au Président de la Région Rhône-Alpes - Auvergne de poursuivre et de soutenir la démarche d'élaboration du parc naturel régional de la Dombes.

La délibération est adoptée à la majorité 24 voix pour et 1 abstention.

● Questions des conseillers et informations diverses

Y. ROUX rappelle à l'ensemble des personnes présentes le déroulement de la cérémonie du 8 mai, laquelle débutera à 9h45 devant le monument aux morts, et se poursuivra ensuite à 10h45 devant la stèle située place Charles De Gaulle.

La cérémonie se clôturera par un verre de l'amitié servi dans les locaux d'Artémis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



En ce 8 Mai 2016, 71ème anniversaire de l'Armistice de la Deuxième Guerre Mondiale, les habitants de Saint Maurice se souviennent, ils sont venus honorer leurs soldats morts pour la France.

Après le dépôt de gerbes par monsieur le Maire et de Jeunes Sapeurs Pompiers, une minute de silence est observée en souvenir de tous les soldats morts au Champ de Bataille.

Deux Jeunes Sapeurs Pompiers lisent le message de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, rappelant que le 8 Mai 1945 avait marqué pour la France, la fin d'une guerre terriblement meurtrière, le terme de ses souffrances. «Hissée officiellement au rang des vainqueurs, la France serait associée aux rencontres ultérieures des Grands». Mais en rendant l'hommage qui est dû à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour mettre un terme à cinq années de barbarie, il est nécessaire de se rappeler que quelquefois l'histoire se répète, la Paix n'est jamais acquise. Ensuite la lecture d'un poème nous rappelle le devoir de mémoire, souviens toi...

Pierre Goubet, Maire, se souvenait que cette guerre avait fait des ravages aussi près de chez nous, notamment dans la Résistance, des batailles ayant eu lieu sur le plateau entre les FFI et l'armée Allemande lors de sa retraite. Notre Monument aux Morts abrite d'ailleurs des noms de soldats FFI. Puis il nous faisait part du message de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants, qui nous rappelait que les forces françaises libres et les soldats venus d'Afrique n'ont

cessé de combattre aux côtés des Alliés ; mais la lutte fut aussi menée de l'intérieur par des femmes et des hommes ordinaires qui ont choisi la Résistance. A tous nous leur devons la Liberté. Il faut se souvenir aujourd'hui de tous ceux qui ont souffert durant ces années de guerre, ces mémoires de courage doivent continuer à vivre au-delà des commémorations.

Après avoir rendu hommage à ses Morts, l'assemblée se rendait sur la stèle Charles de Gaulle pour y déposer



une gerbe et honorer l'homme qui fit vivre cet idéal de liberté pendant les heures sombres de l'occupation et de la guerre. Pour ce souvenir, un Jeune Sapeur Pompier lisait l'Appel du 18 Juin 1940 qui appelait les Français à la Résistance.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur offert par municipalité au Centre Socio Culturel Artemis.

REUNION PUBLIQUE CITE TORAY

Les réseaux d'assainissement doivent conduire les effluents domestiques et industriels à la station d'épuration. Afin d'améliorer la qualité des eaux épurées, il faut séparer les eaux pluviales. Celles-ci provoquent des dysfonctionnements au niveau de l'unité de traitement et des rejets pollués au milieu naturel (par les déversoirs d'orage ou par des « départs » de boues de la station). Afin d'apprécier la qualité de ses réseaux, la ville a fait réaliser une étude diagnostique de la Cité Toray en 2013. Des dysfonctionnements ont été découverts et des travaux de réhabilitation seront entrepris à partir du mois de septembre 2016 sous le domaine public. Ils concernent la réhabilitation des conduites par chemisage ou pose de manchettes, permettant de rendre le réseau étanche, la réalisation d'une extension du réseau d'eaux usées, la création de puits d'infiltration pour séparer les eaux pluviales des eaux usées. Cette opération est financée par le budget annexe de la commune.

A la suite de ces reprises, certaines installations d'assainissement devront être mises aux normes, il faudra veiller à ce que les eaux usées (eaux vannes et eaux ménagères) soient bien raccordées directement au réseau d'eaux usées collectif, sans transiter par une fosse septique (en cas de présence, il faudra les vidanger, désinfecter et remblayer), que les eaux pluviales ne soient pas reliées au réseau d'eaux usées, elles devront être infiltrées sur la parcelle (puits d'infiltration pour tranchées drainantes). Ces derniers travaux incombent aux propriétaires.

Lyonnaise des eaux est à disposition des propriétaires concernés pour effectuer un contrôle gratuit de leur installation d'assainissement privée.

Pour cela, il faut appeler le 09 77 40 94 43.



LE FOYER SAINT MAURICE

Le traditionnel repas champêtre du Foyer Saint Maurice, ouvert à tous, se tiendra samedi 18 juin - Place Charles de Gaulle.

-Jeux et maquillage dès 18h00
-Apéro et repas champêtre à partir de 19h00

-Concert Rock et Jazz de l'Académie de Musique à 20h30
-Vers 22h30, Feu de la Saint Jean allumé par les « Dauphins de feu ». Nous comptons sur votre présence pour une soirée conviviale.



CLUB AMITIÉ LOISIRS

Mai voit fleurir beaucoup d'activités au club Amitié Loisirs. Mardi 10 mai, une quarantaine de personnes se retrouvaient pour un loto dans une ambiance conviviale.

Jeudi 12 mai, le temps n'était pas vraiment à randonner, nous étions 5 téméraires au départ d'une ballade autour de Saint Maurice.

Mercredi 18 mai, la chorale du club se produisait pour la fête Mix'Agés. Le thème de la fête était représenté par « Les Comédiens » de Charles Aznavour, « La Fête au Village » des Musclés, et « Un Monde Parfait » de Ilona, dont le refrain fut enchaîné par toute la salle. « Le Circus », chanté en chœur avec l'Académie de Musique clôturait la manifestation dans une ambiance joyeuse.



Voici les activités prévues dans les prochains mois :

Lundi 6 juin, randonnée mensuelle.

Mercredi 15 juin, repas de la fête des Mères au Restaurant La Mandoline.

Jeudi 16 juin, chant à la crèche.

Vendredi 1 juillet, barbecue extérieur, au club de tennis.

Mardi 5 juillet fermeture du club pour l'été.

Mardi 23 août, ouverture du Club.

Dimanche 3 septembre, Forum des Associations.

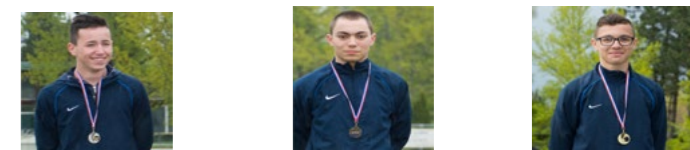
Une visite du Musée des Confluences est au programme, la date vous sera communiquée en temps utile.

N'oubliez pas que toutes les semaines, le club propose : lundi : randonnée et scrabble ; mardi : jeux de société, coinche, goûter puis chant choral ; mercredi : atelier de confection de bibelots ; jeudi : scrabble ; vendredi : tarot.

Union Nationale des Combattants

L'Union nationale des Combattants organise sa 31e édition de «Brocante Vide-greniers»
Dimanche 12 JUIN 2016 de 6h à 18h
Avenue Maurice CUSIN
Saint Maurice de Beynost

LES JEUNES SAPEURS POMPIERS



Le samedi 30 avril s'est déroulé sur la commune de Belley, le challenge de la qualité des sapeurs pompiers. Ce fut une journée placée sous le signe de la bonne humeur, de la discipline sportive et de la cohésion.

Malgré la pluie battante, les JSP de la section de Saint Maurice de Beynost ont su briller au travers de leurs performances et de leurs motivations.

Après des jours d'entraînement dans leur discipline auprès de leurs animateurs, le travail des jeunes a payé. Ilyes MELLALI a reçu la médaille d'or pour son parcours sans faute au triathlon dans la catégorie benjamin. Suivi par Raphael CABOS qui a gravi le podium afin de recevoir la médaille d'argent pour son grimper de corde dans la catégorie cadet. Enfin Mathéo FERRARIS a été récompensé par sa médaille d'argent pour son lancer de poids, dans la catégorie minime.

N'oublions pas leurs camarades qui se sont très bien défendus, fruit de leur persévérance et de leur motivation. L'ensemble des animateurs félicite nos jeunes, qui au travers de leurs podiums, ont représenté dignement la section.

Néanmoins, la compétition ne fait que commencer pour nos JSP qui vont devoir poursuivre leurs efforts et leur implication à l'approche du concours de manœuvre, de secourisme et d'incendie, le samedi 11 juin.

LE CT DOMBES DANS LE LUBERON

Sous la responsabilité de Manu Lambrinidis ce séjour a fait l'unanimité dans tous les domaines. Chaque jour il y avait trois choix de parcours qui étaient proposés à chacun, selon ses capacités, et une possibilité pour les marcheuses ; à 19h débriefing de la journée, puis préparation de la journée suivante.

Le moindre tour de roue nous faisait affronter du dénivelé. Pour le plat, il fallait emprunter la vélo route, une belle réalisation, ça monte et ça descend ; mais que le Luberon

est beau avec ses paysages et ses villages classés : qui ne connaît pas Bonnieux, Buoux, Simiane la Rotonde, Saignon, Reillanne et le majestueux village de Lacoste avec son château ou vécut le célèbre Marquis de Sade. Des frissons ont traversé le corps des visiteurs

L'hébergement était agréable ainsi que la nourriture. Pour les prochaines activités, l'objectif suivant est la réussite du rallye du 12 juin.



ARTEMIS

ARTE JEUNES PROGRAMME D'ETE

Du 11 au 29 Juillet, nous proposons aux jeunes des activités sportives au parc de Miribel, des journées avec d'autres centres de loisirs, des sorties pour découvrir l'Ain et des sorties culturelles. La semaine du 1er Août, Arté'Jeunes se délocalisera en Ardèche du Sud pour un séjour de 5 jours. Au programme : baignade, farniente et canoë. L'été s'annonce rempli de temps forts qui devraient marquer les esprits. Vous pourrez connaître notre programme détaillé à partir de

début juin sur notre site internet ou directement à Artémis. Il est possible de s'inscrire à la journée ou pour toutes les vacances. Pour cela il faut venir à Artémis sur les horaires d'accueil. Nous remplirons ensemble une fiche d'adhésion et une fiche sanitaire. Si vous avez des questions sur le programme n'hésitez pas à passer ou à nous appeler au 04 78 55 13 90. Parlez en autour de vous.

THEATRE ADULTE

Sans dévoiler les secrets de la pièce proposée par la troupe animée par Didier, nous pouvons toutefois vous dire que ces dames transportées hors de notre monde devront répondre à des questions existentielles avec courage et sang froid pour retrouver leur maison. Attention : oreilles chastes et claustrophobes vont souffrir ou mourir de rire.



Dates des représentations : jeudi 16 juin et vendredi 17 à 20h30 - samedi 18 à 19h30 et dimanche 19 à 15h

THEATRE DU PROJET EDUCATIF LOCAL



L'heure des spectacles de fin de saison a sonné. Après la soirée solidaire du téléthon en décembre puis la fête Mix'Agés, Delphine Baralotto propose des textes originaux dans une mise

en scène toujours aussi créative. Une nouveauté cette année en lever de rideau, un mix adultes et lycéens.

Dates des représentations : mardi 14 juin à 20h pour les enfants - mardi 21 Juin à 20h pour les Collégiens - les scolaires termineront les spectacles le mardi 28 Juin à 18h et 19h30.

RENCONTRE AUTOUR DE L'EXPRESSION EN FRANCAIS

Accompagner des personnes d'origines étrangères autour de l'apprentissage du français ? Partager des trucs & astuces pour s'exprimer à l'oral ? Partager votre culture via la langue et apprendre davantage sur celle des autres ? Rejoignez-nous le Mardi 5 juillet à 14h avec l'association « écrit 01 » pour construire ensemble un temps d'échange autour du français.

CAFÉ LECTURE



Prochains rendez-vous le 9 Juin à 14h30 et 20h pour un voyage en Amérique du Sud. Jorge Amado, Isabel Allende, Zoé Valdez, Gomez Arcos, Sepulveda, Garcia Marquez... Classiques, modernes, romanciers,

essayistes, poètes, tous sont disponibles dans les rayons de la bibliothèque. A l'approche de l'été, nous avons choisi des romans courts, des récits rythmés, faciles à emporter en vacances.

Ce café lecture est l'occasion d'ouvrir une rubrique « avis des lecteurs » sur le site internet d'ARTEMIS (artemis-smb.fr), une chronique.

Comment donner votre avis ? Cliquez sur l'onglet « bibliothèque », descendez en bas de page et complétez le pavé « contacter la bibliothèque » et validez.

LIRE EN SHORT

2ème participation de la bibliothèque d'ARTEMIS à cette opération du Ministère de la Culture relayée par le Département de l'AIN dans le Grand Parc. La Direction de la Lecture Publique, son omnibus et son bus Graines de Lecteurs, suspend ses hamacset installe ses chaises longues en face de l'espace de jeux des Castors. Des milliers de livres, des revues, des BD, des animations racontées, kamishibais sont mis à disposition du public. Pour la première année en 2015, 254 lecteurs se sont relayés lors des



6 après-midis de « Lire en Short ». Cette année les bibliothèques de Neyron et Montluel ont rejoint Saint-Maurice pour épauler la D.L.P. Cette mobilisation a permis de rajouter une après-midi à LILÔ avec le bus Graines de lecteurs. Venez lire avec nous au Grand Parc : les après-midis des 20, 22, 23 et 27, 29, 30 Juillet et à LILÔ le jeudi 21 juillet.



COLLECTE DE VÊTEMENTS

Arté'Jeunes organisera une collecte de vêtements la semaine du 27 juin au 1er juillet. Nous récupérerons des vêtements pour des enfants âgés entre 0 et 10 ans. Vous pourrez déposer vos dons à l'école élémentaire Jacques Prévert ou à Artémis.

La collecte de vêtements se réalisera au sein d'un projet inter-structures jeunesse en partenariat avec CÉSAM de Miribel, @.Jeunes de Tramoyes et Club Ados de Beynost. Dans le cadre d'un séjour réunissant les quatre structures, les animateurs ont souhaité sensibiliser leurs adhérents à la solidarité. Les jeunes participeront donc au tri des vêtements récoltés. Ils visiteront aussi le magasin solidaire Sols'tisse à Montluel au profit duquel sera réalisée la collecte.

N'oubliez pas de noter sur votre agenda les dates du 27 juin au 1er juillet, « collecte de vêtements pour des enfants de 0 à 10 ans ».

SAINT MAURICE TENNIS

Tournoi Open de Saint-Maurice Le tournoi de tennis d'été de Saint Maurice de Beynost se déroulera du 4 au 25 Juin, il s'adresse aux joueuses et joueurs NC à 0 dans les catégories seniors Hommes et Femmes et +45 hommes. Les finales auront lieu le samedi 25 juin après midi, encore un moment festif à partager tous ensemble. INSCRIVEZ VOUS VITE !!!!

Soirée dons d'organes : Retenez bien cette date : MERCREDI 22 JUIN 2016, une soirée sur les dons d'organes aura lieu au Tennis Club de Saint Maurice. Seront présents la Présidente de l'association «France Adot» ainsi que des personnes ayant reçu une greffe. Nous vous invitons à venir nombreux.



Tarifs d'été : Profitez de l'été (de juin à fin août) pour pratiquer le tennis à des tarifs préférentiels au Tennis Club de Saint Maurice !!! 50 euros avec une licence découverte !!!

Les inscriptions 2016-2017 seront ouvertes à compter du mercredi 22 juin au Tennis Club Saint Maurice ! Venez nous rejoindre, nous vous garantissons un encadrement et des structures de qualité, une ambiance sympathique et surtout des prix inchangés.

SWING SOUS LES ETOILES

Samedi 2 juillet
MICHEL FUGAIN & PLURIBUS
Lundi 4 juillet
MATTHEW LEE (pianiste, chanteur) et son septet dans un show rock'n'roll époustouflant
Mercredi 6 juillet
SHAKE SHAKE GO
le groupe pop folk qui monte Et...
le 1er juillet
le salsa world de MACHETE
le 5 juillet
Dr FEELGOOD
le groupe emblématique du rock anglais



Renseignements - Billeterie
www.swingsouslesetoilesmiribel.com
☎ 04 78 55 61 16

DES COMMERCES POUR VIVRE ENSEMBLE

Par sa position géographique, et par la proximité de ses zones industrielles et sportives, notre commune a une véritable attractivité commerciale.

Il y a d'abord, le pôle commercial à la croisée de la route de Genève, la rue de la Gare, la rue des Ecoles, où l'on trouve une boucherie-charcuterie-traiteur, à côté d'une fleuriste, d'un salon d'esthétique, d'une boulangerie et d'un bar restaurant.

Dans la proximité immédiate se trouvent, une pharmacie, un salon de coiffure et un salon de toilettage pour animaux. Un peu plus loin en direction de Miribel,

on rencontre une boucherie orientale et une pizzeria. Dans la direction opposée, place du Marché se situent une auto école et un magasin HI-FI et appareils ménagers, en continuant route de Genève on trouve un coiffeur, un restaurant oriental, une pizzeria, un bar restaurant, ainsi qu'une boulangerie dans la galerie du supermarché Dia. Montée de la Paroche se situe un restaurant traditionnel, avenue du Mas Rolland un négociant en boissons, place d'Arménie un tabac-presse-jeux, avenue des lles un traiteur grec, chemin de Thil une restauration rapide,

sortie de l'autoroute un hôtel restaurant de tourisme. Le samedi matin, place Charles de Gaulle, vous trouverez aussi un marché, avec des étals variés et des commerçants habitués. Tous sont disponibles, accueillants, et bien achalandés, proches de votre domicile. N'oublions pas aussi, les nombreux artisans, et professionnels de services et de santé qui se trouvent sur la commune, à la disposition des habitants, pour leur confort et leur sécurité. Tous contribuent à former le lien social nécessaire à la vie de notre cité.

AGENDA

Jeu. 9 juin 13h30	Anciens TORAY Concours de pétanque
Sam. 11 juin Journée	Twirling Bâton Finale Nationale 3
Dim. 12 juin Journée	Twirling Bâton Finale Nationale 3
Dim. 12 juin journée	U.N.C.A.F.N. Brocante Pont Maurice Cusin
Dim. 12 juin Journée	Cyclo-tourisme de la Dombes Départ de la Sathonette- Anniversaire 40 ans
Dim. 12 juin 12h	L'Amicale des jardins Barbecue
Dim. 12 juin 12h	La Roseraie Repas à thème : ratatouille
Lun. 13 juin 8h30	O.B.S.M. Concours de boules vétérants
Mar. 14 juin 20h	ARTÉMIS Soirée théâtre jeunes
Mer. 15 juin 12h	Club Amitié Loisirs Repas de la fête des mères
Jeu. 16 juin 20h30	Artemis Théâtre adultes
Ven. 17 juin 20h30	ARTEMIS Soirée théâtre adultes

Sam. 18 juin Journée	Foyer Saint Maurice Repas champêtre Feu de la Saint Jean
Sam. 18 juin 20h30	ARTEMIS Théâtre adultes
Dim. 19 juin 15h	ARTEMIS Théâtre adultes
Mar. 21 juin 20h	ARTEMIS Théâtre jeunes
Mar. 21 juin A partir de 19h	Fête de la musique
Mer. 22 juin 12h	La Roseraie Déjeuner intergénérationnel
Mer. 22 juin 19h30	Saint Maurice Tennis Conférence : Dons d'organe
Jeu. 23 juin 18h-23h	ARTEMIS Soirée des bénévoles
Ven. 24 juin 18h	O.B.S.M. Concours de boules-challenge des vacances
Sam. 25 juin à partir de 14h	Fête de l'école
Mar. 28 juin 19h	Repas fête de l'école
Ven. 1 juillet 12h	Club Amitié Loisirs Repas de fin d'année

Arrêté Préfectoral

Le plan national anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en France Métropolitaine est mis en œuvre dans toutes les communes du département de l'Ain.

L'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhone-Alpes pour la Démoustication), intervient pour lutter contre la prolifération des moustiques. Cet établissement public contrôle et traite, le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés. Ses agents, détenteurs d'une carte professionnelle, sont chargés d'expliquer les bons gestes pour éviter la prolifération de ces insectes et sont habilités à procéder aux opérations de surveillance et de lutte contre les moustiques sur la commune. Ainsi, ceux que l'on appelle

« les préventeurs de moustiques » peuvent pénétrer avec leur matériel sur les propriétés publiques ou privées, après avoir avisé les propriétaires ou occupants pour réaliser des opérations de traitement. Ce traitement n'est pas toxique, il est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme.

L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous. Ainsi, Un registre est ouvert en mairie pour les personnes qui souhaitent l'intervention de cet organisme à leur domicile.

En cas de problème lié aux moustiques, vous pouvez effectuer un signalement sur le site internet de l'EID : www.eid.rhonealpes.com

L'arrêté préfectoral peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr/telechargements/actualites>

ETAT - CIVIL

Naissances

19/04	Kayiss MOUISSI
26/04	Yassine LEBDI

Mariage

30/04	Vedat SUSAM et Maurane DURON
-------	---------------------------------

Décès

09/05	Marcelle SCHWERTFEGER Vve MAUBEUGE
12/05	Jean-Claude RAMOS
14/05	Georgette CLAIR Vve THOLLON

PERMANENCES

Permanences des adjoints
Sur rendez-vous :

04/06	Lydie PONS Solidarité
11/06	Pierre GOUBET Maire
18/06	Yves ROUX Information et communication
25/06	Robert RESTA Cadre de vie

Le moustique tigre



HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Mercredi, Vendredi	Mardi	Judi
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
14h - 17h	14h - 18h	14h - 19h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe de Mix'Âges, l'équipe du Club Amitiés Loisirs, l'équipe du Sou des écoles, l'équipe du Foyer Saint-Maurice, l'équipe des Jeunes Sapeurs Pompiers, l'équipe du CT Dombes, l'équipe de Saint-Maurice Tennis

©Mise en page : S. JUBAN ©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland ©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr ©Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr



INFORMATIONS
DECHETERIE
CCMP

Adresse de la déchèterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi :

9h-11h45 et 14h00-18h45.

Samedi :

9h00-18h45 sans interruption.

